

mina-t-elle l'excommunication contre les vendeurs d'ulcools. L'âpreté au gain fut plus forte, et nul ne peut calculer jusqu'où se seraient étendus les ravages de la passion de l'ivresse, ainsi allumée chez les sauvages, si la Providence ne se fût chargée d'apporter à ce désordre une diversion puissante.

Une série de secousses et de tremblements de terre, qui dura de février à septembre 1663, jeta l'effroi et la terreur sur une étendue de vingt mille lieues carrées. Des catastrophes sans nombre en furent la conséquence avec les phénomènes géologiques les plus étranges. Des montagnes disparurent, d'autres surgirent, des gouffres et des lacs se creusèrent, des cours d'eau changèrent de lit, une île nouvelle émergea dans le Saint-Laurent, et pendant huit jours les eaux bleues de ce fleuve prirent une couleur de soufre.

Un tel cataclysme, bien que de l'ordre purement naturel, était de nature à être considéré par une population dans laquelle régnait une foi vive, comme un châtiment et un avertissement de la Providence, qui ne recourt pas toujours à la dérogation aux lois de la nature pour faire sentir le poids de sa main. Un mouvement considérable de retour et de rénovation chrétienne se manifesta à la suite du fléau, et lorsque, en 1665, la *Nouvelle-France* entra dans le domaine royal, l'arrivée du vice-roi, marquis de Tracy, qui fit revivre les nobles exemples des Champlain, des Montmagny et des d'Argenson, fut le signal, pour notre colonie, d'une ère de prospérité matérielle et morale telle qu'en moins de trois ans la population fut plus que doublée.

Une mémorable expédition contre les Iroquois, que dirigea malgré ses soixante-quatre ans, M. de Tracy en personne, à